

# points - *infos*

DE REPÈRES

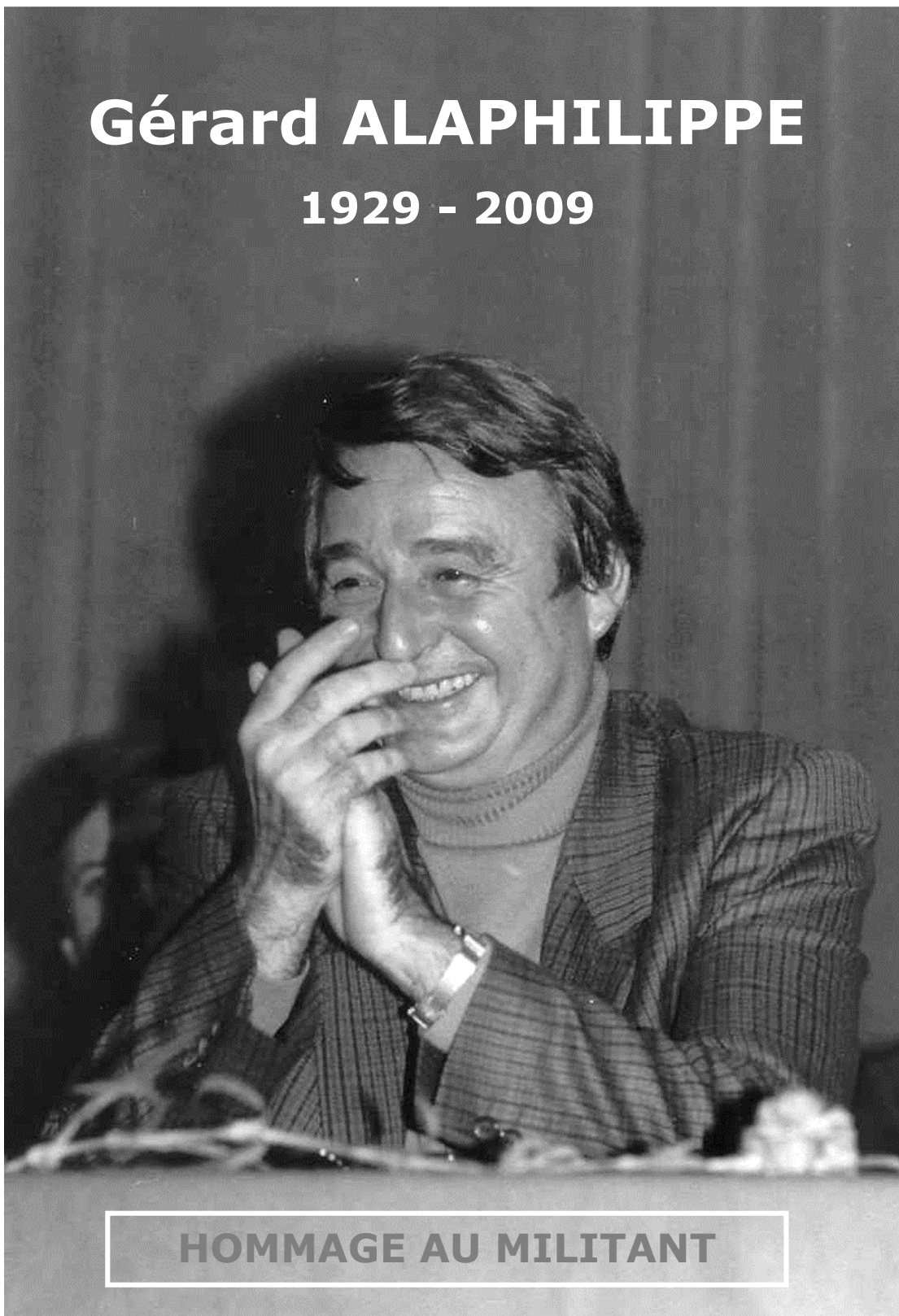
n° 24 décembre 2014

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 - tel : 01 40 60 23 11 - E.mail : irhses@snes.edu - www.irhses.snes.edu

## Gérard ALAPHILIPPE

1929 - 2009



HOMMAGE AU MILITANT

## Hommage au militant

Gérard Alaphilippe est décédé il y a maintenant plus de quatre ans, sans que la direction du SNES ait été avertie, ce que nous regrettons vivement. Nous n'avons donc pas pu lui rendre hommage comme il le méritait au moment de sa disparition.

Gérard fut en effet un militant d'envergure qui joua un rôle déterminant dans l'histoire du SNES durant 20 ans, de 1964 à 1984. Secrétaire national de 1967 à 1971, en même temps que secrétaire du S3 de Paris, secrétaire général adjoint de 1971 à 1981 puis secrétaire général de 1981 à 1984, il fut un des principaux artisans de la structuration de l'outil syndical, de la définition des positions du SNES, du façonnement de son image et de son audience parmi les personnels, dans la FEN et dans le paysage syndicalo-politique de cette époque. À cet égard, nous lui devons beaucoup, même si son action personnelle ne doit pas être isolée de l'action collective dans laquelle il mettait toutes ses espérances.

Jeune secrétaire du S3 d'Orléans quand il quitta la direction du SNES en 1984, je ne l'ai pas vraiment connu de près. Tous les militants plus anciens qui m'ont parlé de lui, malgré les reproches que certains d'entre eux pouvaient lui adresser, reconnaissent sa grande intelligence, son esprit de synthèse et d'analyse, ses qualités de débateur et son pouvoir de conviction et d'entraînement remarquable.

Le bilan que s'attachent à faire ressortir la longue biographie qui suit et le témoignage de Jean Petite qui fut son compagnon de route durant vingt ans, mettent en évidence les sujets qui furent au centre de ses préoccupations et de son action. Parmi eux, on retiendra surtout son rôle dans la révolution de la communication syndicale : rénovation de *l'Université syndicaliste* dont il fit un logo *L'US*, conférences de presse, colloques, utilisation des moyens audio-visuels modernes avec des films dont les projections furent l'occasion de rencontrer des foules de parents et de collègues. Il fut aussi un des principaux organisateurs du front unitaire constitué avec le SNESup, le SNCS, le SNPEN, le SNEP et des chercheurs de diverses origines autour d'une conception commune de la formation des maîtres, dont les fondements subsistent. Il défendit en toute circonstance et avec pugnacité, la souveraineté du SNES dans la FEN tout en lui demandant de jouer son rôle de fédération fondée sur l'unité dans l'action. Face aux huit ministres de l'Éducation nationale (de Peyrefitte à Chevènement) auquel il eut à faire, il défendit pied à pied les mandats du SNES qui put engranger durant ces 20 années des résultats probants de l'action syndicale.

Pour toutes ces raisons, nous devons lui témoigner la reconnaissance profonde qu'on doit aux militants qui ont construit notre SNES et lui ont donné son identité et sa force qu'il nous appartient de préserver.

Daniel Robin co-secrétaire général du SNES

Nous avons annoncé (*PDR-infos* de mars 2013) que l'IRHSES consacrerait à Gérard Alaphilippe un numéro spécial de *PDR-Infos* en hommage au rôle essentiel qu'il a joué dans l'histoire du SNES de 1964 à 1984. C'est le but que se fixe ce numéro.

Nous publions donc une longue biographie sous la signature d'A. Dalançon qui s'est appuyé sur la notice biographique publiée dans le dictionnaire Maitron, signée par Jacques Girault ; il a en outre utilisé ses propres travaux sur l'Histoire du SNES, les archives du syndicat et ses souvenirs personnels. Nous y avons ajouté l'article d'hommage écrit par Jean Petite et publié dans *l'US* au moment du départ de Gérard Alaphilippe en 1984.

Nul doute que ces quelques pages qui résument en même temps une large part de l'histoire du SNES dans la FEN susciteront des réactions, des témoignages de la part de militant(e)s qui l'ont connu ; nous en publierons des extraits dans un prochain *PDR-infos* et sur notre site.

## ALAPHILIPPE Gérard, Louis, Joseph

Gérard Alaphilippe naquit le 10 septembre 1929 à Rouen. Son père était chef-monteur électricien à la Compagnie française Thomson-Houston (CFTH) et y deviendra ingénieur ; athée, il était syndiqué à la CGT, avait été membre des Jeunesses socialistes et adhéra au Parti communiste durant l'Occupation. Sa mère, originaire de Toulouse, était opératrice téléphonique mais cessa de travailler pour élever les trois garçons du couple.

Gérard Alaphilippe effectua sa scolarité primaire dans diverses villes (Épinal, Toulouse, Bordeaux, Brest, Pau, Lyon), au gré des affectations de son père, installateur de centraux téléphoniques. Il fut aussi, depuis l'âge de 8 ans, louveteau aux Éclaireurs de France et y devint chef de troupe à l'âge adolescent. Après la déclaration de la guerre, son père fut affecté spécial au Creusot ; sa mère reprit un travail comme secrétaire à l'hôpital Purpan de Toulouse où la famille s'était fixée ; à 10 ans, Gérard Alaphilippe entra en classe de 6<sup>e</sup> comme interne au lycée Fermat où il allait effectuer ses études secondaires.

De son enfance et adolescence toulousaine, il conservera une pointe d'accent et beaucoup de souvenirs, notamment sa camaraderie avec Claude Nougaro, son aîné d'un jour. Dans un tout autre registre, dans sa « biographie » remplie en février 1950 pour la section des cadres du Parti communiste français, il indiquera avoir participé à quelques actions de résistance (transmission des rapports sur les PTT établis par son père) à Villemur-sur-Tarn où demeurait sa grand-mère et lors de la libération de Toulouse – il n'avait alors que 15 ans.

### Les années de formation du militant

#### Un étudiant communiste très militant

Après sa réussite au baccalauréat (philosophie) en 1946, à 17 ans, Gérard Alaphilippe s'inscrit à la Faculté des Lettres de Toulouse en philosophie. C'est vraiment à partir de cette époque d'intense débat idéologique et de combat politique, sur fond de guerre froide, que commence son engagement militant qui va absorber une grande partie de son temps et de son énergie débordante.

Il adhère au PCF en janvier (ou février) 1947 à la cellule Politzer de la section Nord-Esquirol et aux organisations de jeunesse proches du PCF : Union de la Jeunesse républicaine de France,

Union des Vaillants et Vaillantes de France dont il est secrétaire à la propagande de la fédération départementale, tout en conservant ses liens avec les Éclaireurs de France. Cette expérience du « scoutisme laïque », de l'apprentissage aux valeurs du partage et de la responsabilité dans l'optique de l'éducation à une société socialiste comptera beaucoup dans sa formation ; bien des années plus tard, André Drubay\* (secrétaire général du SNES) et lui échangeront sur leurs expériences respectives, ce dernier étant passé par le scoutisme catholique – chacun étant persuadé de la supériorité de son modèle d'éducation.

Gérard Alaphilippe milite surtout dans le milieu étudiant à l'Association générale des étudiants de Toulouse, en y combattant la tradition « falucharde » encore très vivace ; il en assume le secrétariat en 1948-1949 après l'adhésion de l'AGET à l'UNEF à partir de la rentrée universitaire de 1948 puis est vice-président de la « Corpo » de lettres de 1949 à 1951. À 20 ans, il devient responsable du comité du Parti des cellules étudiantes en décembre 1949, secrétaire de sa cellule, membre du comité de section. Il est très engagé dans la lutte anticolonialiste, préside le groupe des étudiants anticolonialistes de Toulouse comprenant des étudiants de diverses nationalités. Il est poursuivi après une manifestation pour la paix en Indochine en 1950, pour « violence, voies de fait et rébellion à agents ». Son procès, où il est condamné à 6 jours de prison, le 17 janvier 1951, provoque un grand mouvement de solidarité ; en appel, il est condamné, le 18 septembre suivant, à une amende de 14 288 F. Il collabore en outre au *Patriote du Sud-Ouest*, quotidien régional, ancien organe du Front national. Il racontera plus tard que cette expérience du journalisme lui a été précieuse, afin de rénover la presse syndicale du SNES.

Gérard Alaphilippe est donc proposé pour devenir membre du comité fédéral en 1950 et suit une école fédérale. En conclusion de sa « biographie », le secrétaire fédéral, l'instituteur Roger Martin\*, porte une appréciation très positive sur lui : « Jeune camarade intelligent, très dynamique. Un des principaux artisans du redressement du travail parmi les étudiants ». Sans être membre du bureau de la fédération, il fréquente ses réunions au début des années 1950, alors que Roger Martin a été écarté du secrétariat de la fédération lors de la conférence fédérale de 1950 dirigée par André Marty\*.

### Un étudiant qui cherche sa voie

Ses parents étant partis en Algérie, il effectue divers « petits boulots » pour vivre (commis en librairie, employé d'hôpital). Son intense activité militante a freiné son parcours étudiant ; sans doute cherche-t-il aussi sa voie. S'il a choisi d'entreprendre des études de philosophie, plutôt que d'histoire-géographie, c'est pour trouver les moyens de comprendre l'organisation et l'histoire des sociétés humaines à la lumière du marxisme. La sociologie l'intéresse et notamment la géographie sociale (Max Sorre) et la démographie (Pierre George\*). Il obtient le certificat de morale et sociologie, obligatoire pour la licence de philosophie, dès 1948. Deux années s'écoulent ensuite sans diplôme avant qu'il n'obtienne le certificat de psychologie en 1951 puis ceux de philosophie générale en 1952 et d'histoire de la philosophie en 1953, l'ensemble de ses quatre certificats ne constituant qu'une licence libre.

Pour vivre et poursuivre ses études, il obtient à partir de la rentrée 1953 une délégation de maître d'internat au collège de Montauban ; il se syndique alors au SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire) à majorité « autonome » mais dont la section académique est dirigée depuis cette année-là par un agrégé d'espagnol, militant de la liste « B », non-communiste mais pro-cégétiste, Robert Romeu, qu'il aura l'occasion de retrouver. Puis il est stagiarisé MI au collège de Pamiers dans l'Ariège, ce qui l'éloigne beaucoup de la ville universitaire. Il n'est donc pas réélu au comité fédéral du Parti communiste lors de la conférence fédérale en mai 1954, d'autant que devant avoir 25 ans en septembre, son sursis militaire arrive à expiration.

Il part donc faire son service militaire en Allemagne comme 2<sup>e</sup> classe dans un régiment de Tirailleurs marocains, d'octobre 1954 à décembre 1955, et est rappelé sous les drapeaux de mai à décembre 1956. Il ne peut ainsi pas se présenter à la session de juin au certificat d'études littéraires générales – lui donnant la possibilité d'obtenir une licence d'enseignement – qu'il passe cependant avec succès à la session d'octobre, grâce à une autorisation du doyen de la faculté.

### Le choix de la géographie et du professorat

Désormais licencié d'enseignement, Gérard Alaphilippe cherche à se rapprocher de ses parents qui ont regagné la métropole et sont venus s'ins-

taller à Antony (Seine/Hauts-de-Seine) en 1956, et choisit la préparation de l'agrégation de géographie qui le ramène à une science humaine qui l'a toujours beaucoup intéressé. Il s'inscrit donc en Sorbonne pour y préparer un diplôme d'études supérieures sous la direction de Pierre George<sup>1</sup>, conseillé par les enseignants communistes Louis Rieucan et Jean Bastié\* qu'il avait connus à Toulouse. Son sujet de recherche principal porte sur la construction immobilière en banlieue Sud parisienne ; il y passe beaucoup de temps et soutient ses mémoires avec succès en 1958. Pour vivre, il obtient en janvier 1957 un poste de surveillant d'externat au lycée Lakanal à Sceaux puis au lycée Louis le Grand à Paris où il va demeurer, grâce à une dérogation sur la limite d'âge de 29 ans pour préparer l'agrégation de géographie, à laquelle il est reçu à la session de 1960. Au cours de cette période, il n'abandonne pas son militantisme au PCF et reste actif dans les cellules des deux lycées où il travaille. Il reprend également sa carte au SNES et est un des organisateurs en 1958 d'une grève des surveillants dans la région parisienne, si bien qu'il est présenté comme candidat sur la liste du courant B conduite par Gilbert Tessier et Louis Guilbert\*, en 26<sup>e</sup> position sur 29 candidats, pour les élections à la CA nationale de mai 1958. Cette expérience du pionnat explique sans doute l'intérêt qu'il portera par la suite à la défense des conditions d'emploi et de vie des étudiants-surveillants.

### La stabilisation d'un professeur militant

À la rentrée scolaire 1960, Gérard Alaphilippe commence donc une carrière d'enseignant – dont la première phase sera relativement brève : de 1960 à 1967 – comme professeur agrégé au lycée Thiers de Marseille. Il n'y reste qu'un an mais devient rapidement secrétaire d'une section communiste marseillaise ; dès le 23 novembre 1960, il donne un cours à l'Université nouvelle de Marseille sur le développement des pays sous-développés inspiré par les articles de Jean Suret-Canale et est un des animateurs du comité antifasciste de son lycée suite au putsch d'Alger en avril 1961.

Dès l'année suivante, il est muté à Paris au lycée Jean-Baptiste-Say et vient habiter 39, rue des Longs Prés à Boulogne-Billancourt. En 1962, en tant que représentant du comité antifasciste de son lycée, il siège au bureau du comité de coordination

du S3 de Paris du nouveau SNES à la Libération, responsabilité à laquelle G. Alaphilippe accèdera en 1967.

<sup>1</sup> Hasard ou pas, Pierre George, le célèbre professeur de géographie à la Sorbonne, alors militant du PCF, avait été un des fondateurs du SPES avant-guerre et le premier secrétaire

des comités du secondaire et joue un rôle déterminant dans son évolution. Il appartient à la cellule communiste de son établissement dont il est membre du bureau, et est proposé pour le comité de la section du XVI<sup>e</sup> arrondissement (Auteuil). Il remplit alors une nouvelle « biographie » dans laquelle il indique bien connaître deux professeurs, intellectuels communistes récemment élus au Comité central : Lucien Sève et Jacques Chambaz\*. L'année 1962 marque donc une nouvelle étape dans son parcours militant, et dans sa vie professionnelle et personnelle : il épouse en effet en décembre 1962 à la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Eliane, Paulette, Valérie Féraud, née le 14 octobre 1934 au Brusquet (Alpes-de-Haute-Provence), conseillère d'orientation, militante du SNES.

### Le militant des années 60

Au début des années 1960, des tiraillements divers se manifestent dans le courant B du SNES, à la fois entre communistes et non-communistes et entre communistes eux-mêmes. Dans le PCF, les instituteurs dépendent des organisations de masse, alors que les professeurs du second degré, considérés comme des intellectuels, sont suivis par Laurent Casanova\*, ce qui ne facilite pas un travail cohérent au niveau des enseignants, notamment pour définir une orientation dans la FEN et structurer ou non une tendance au niveau des syndicats et de la fédération. C'est pourquoi, après une première commission laïque créée le 18 septembre 1959 auprès du Comité central, comprenant 12 membres, est mise en place le 14 juin 1961 une commission pour préparer le travail dans la FEN sous la direction de Léon Mauvais\* et de Georges Fournial\*. En fait partie Maurice Loi\*, membre du comité fédéral de Paris, devenu principal militant communiste du courant B après le départ de Louis Guilbert\* dans l'enseignement supérieur. Mais chez les instituteurs, on reste encore fidèle à la ligne définie en 1954, de refus de structurer une tendance, ce qui a entraîné alors la liquidation de la FEN-CGT à double affiliation ; chez les professeurs, on reste partagé entre cette même orientation mise en pratique par Marcel Bonin\* et Louis Guilbert avec le soutien de Georges Cogniot\* et une affirmation nette de la tendance.

Maurice Loi manifeste son désir d'un combat sans concession, à la fois contre le pouvoir gaulliste qui, selon l'analyse du PCF, organise la destruction de l'École républicaine, et contre les directions « autonomes » du SNES et de la FEN,

en qualifiant de « capitulation en rase campagne » les négociations sur le reclassement obtenu en 1961 par les directions syndicales. Par ailleurs, après un article paru en mai 1961 dans *La Nouvelle Critique* sous le titre « Les monopoles et l'Université », il écrit, à la demande de Guy Besse\*, un réquisitoire féroce contre le système éducatif réformé par la V<sup>e</sup> République naissante, intitulé *Le Désastre scolaire*, publié en 1962 aux Éditions sociales. Ses camarades non-communistes du courant B (André Drubay et Jean Petite\*), et beaucoup de communistes eux-mêmes, n'apprécient pas ce tableau excessivement noir du service public d'éducation, qui pourrait se retourner contre l'école laïque et ses enseignants après le vote de la loi Debré et l'échec de la riposte du camp laïque. Maurice Loi est en outre de plus en plus partisan de l'affirmation nette d'une tendance dans la FEN et le SNES, en établissant un réseau de correspondants communistes de la liste B. C'est d'ailleurs au cours d'une réunion d'enseignants communistes au lycée Decour à Paris que, selon son témoignage, il rencontre Gérard Alaphilippe et le remarque.

### La participation aux commissions du PCF

Ce dernier compte en effet parmi les militants communistes qui souhaitent l'élaboration d'un programme complet de réforme de l'École par le Parti. Par l'intermédiaire de Jean-Baptiste Marcellesi\*, alors secrétaire du S1 du lycée Jean-Baptiste-Say, il participe au groupe de réflexion créé par le Parti sur les questions des enseignements de second degré, animé par Maurice Loi. Puis avec l'aide du responsable de la direction du Parti pour l'enseignement, Léo Figuières\*, il participe aussi à la mise en place d'une nouvelle structure englobant les enseignants communistes de tous les degrés, qui commence la réflexion sur un programme du PCF s'inspirant du plan Langevin-Wallon. Ce groupe de huit membres est officiellement désigné par le secrétariat du Parti, le 4 février 1964, afin de « considérer que dans l'orientation de notre travail parmi les enseignants, il faut donner toute la place nécessaire à l'activité du Parti ». Mais dans le courant B, Maurice Loi est de plus en plus considéré comme intransigeant et indépendant, prenant des initiatives sans concertation, ce qui entraîne des difficultés croissantes avec les militants non-communistes, Jean Petite et André Drubay à qui a été confié à partir de 1962 la conduite de la liste et le début d'un travail de coordination du courant ayant pris le nom d'« Unité et Action ».

Alaphilippe estime que le comportement de son camarade est nuisible à l'efficacité du travail politique et syndical ; il s'en plaint auprès de la direction du PCF, en l'occurrence à Henri Krasucki\*, qui a remplacé Léo Figuières en mai 1964, et le fait désigner comme responsable du travail des enseignants communistes dans le SNES. Si Maurice Loi est réélu aux élections de mai 1964 membre de la CA et du bureau national, il s'effacera bientôt au profit de son cadet qui est également élu pour la première fois membre suppléant de la CA nationale, et Loi perdra toutes ses responsabilités dans les instances du Parti ; ce dernier en concevra beaucoup d'amertume.

Gérard Alaphilippe va donc à la fois jouer un rôle de plus en plus important dans le travail de réflexion du Parti communiste et dans l'animation du courant Unité et Action au plan national et académique. Il participe en effet au travail du groupe des huit membres cité plus haut, animé par Georges Cogniot et Pierre Juquin\* puis très vite uniquement par ce dernier, pour élaborer un projet d'École ; ce groupe va rédiger des brochures encartées ou non dans le mensuel *L'Ecole et la Nation*, Alaphilippe prenant part notamment à la rédaction des passages concernant le second degré.

### **L'organisation d'Unité et Action**

Ce changement s'accompagne d'une réflexion nouvelle sur l'organisation en tendances dans le syndicalisme enseignant, que le Parti a refusé depuis 1954 car il était selon lui nuisible à la nécessaire lutte unitaire. Avec quelques autres enseignants communistes, Alaphilippe revendique la notion de tendance organisée, soutenu par Henri Krasucki. Ces positions se heurtent notamment à celles des instituteurs communistes qui, par souci d'efficacité, ne souhaitent pas s'opposer systématiquement aux dirigeants « autonomes » du SNI et de la FEN qui doivent rester la maison commune de tous les enseignants et, pour cette raison, ne doivent pas être transformées en champ clos d'affrontements. Le point de vue défendu par Alaphilippe et Krasucki réussit cependant à s'imposer : celui d'une tendance ouverte et fonctionnant démocratiquement, où la prééminence du parti sur le syndicat ne s'imposerait plus, rejoignant ainsi les souhaits des militants non-communistes du courant B. Alaphilippe va faire tous ses efforts pour que ses camarades instituteurs rejoignent cette position et va dès lors jouer

un rôle important dans l'organisation de la tendance Unité et Action dans le SNES, au moment où la fusion avec le SNET se réalise. À partir de 1966, il prend notamment part à la rédaction des lettres et circulaires internes de la tendance B du SNES et UASE du SNET, aux côtés d'André Drubay et d'Etienne Camy-Peyret\*<sup>2</sup>

Affirmer l'existence d'une tendance, suivant la règle instituée dans la FEN et ses syndicats nationaux depuis 1948, ne signifie cependant pas accepter l'homogénéité des exécutifs des directions syndicales, comme le revendiquent les majoritaires « autonomes », avec le soutien des autres listes dont l'École émancipée. Alaphilippe explique clairement à plusieurs reprises en 1964 que la rénovation syndicale passe par « le partage des responsabilités sur la base d'un programme commun (...) constitué par les décisions du dernier congrès, accompagné par un calendrier d'action ». Il n'est donc pas hostile au principe de la « cogestion » mais est soucieux de son contenu. L'organisation en tendance d'Unité et Action a donc pour but de permettre que ses analyses et propositions soient prises en compte dans les congrès et que ses listes deviennent majoritaires aux élections dans les instances du S4 et des S3.

Le courant B ne part pas de rien en 1964 : il a encore progressé par rapport aux élections nationales de 1962 et obtient 33,2% des suffrages exprimés et 20 sièges contre 44% et 27 sièges à la liste A conduite par Pierre Dhombres\*, si bien que les « Autonomes » ne conservent la majorité pour imposer une direction « homogène » qu'avec le soutien des autres listes. Suzanne Cheinet\* ravit à Jean Marchais\*, ancien président de la Société des agrégés, le secrétariat de la catégorie des agrégés ; quant à Alaphilippe, il est élu pour la première fois membre suppléant à la CA nationale et va tout de suite prendre part aux débats avec autorité.

### **La cogestion dans le S3 de Paris**

En outre Unité et Action est majoritaire dans plusieurs S3 : Montpellier, Toulouse, Poitiers, Lille, Orléans... Se pose donc la question de la poursuite de la « cogestion » dans le plus important S3, celui dit du « Grand Paris », cogestion inaugurée en 1960 entre les militants « autonomes » et ceux du courant B. Maurice Loi a participé « à reculons » à cette expérience de la « cogestion » du S3 dirigé par un militant « autonome », ancien trotskiste à la très forte

<sup>2</sup> Voir *Lettres internes de la liste B "Unité et Action" -1962-1967-*, publiées en 1999 par l'IRHSES).

personnalité, Louis-Paul Letonturier\* ; en revanche cette cogestion a été souhaitée par Victor Leduc\* et activement soutenue par André Drubay. Les divergences à l'intérieur du PCF entre Leduc, communiste « italianisant », très critique après 1956, et Loi, communiste « orthodoxe », n'ont pas tardé à trouver leur prolongement dans la direction du S3 et à la CA nationale, dont tous les deux sont membres titulaires. À la fin de l'année 1961, Loi, trouvant l'action trop molle, vote contre le rapport d'activité du S3 et réussit à entraîner sur cette position la majorité des participants à la réunion du courant B, de sorte que Leduc présente sa démission de secrétaire général adjoint, alors qu'il est partisan du vote pour, avec des réserves. La cogestion Letonturier-Leduc se poursuit néanmoins après le congrès académique de 1962, Loi continuant à siéger au bureau, en intervenant d'ailleurs de plus en plus rarement.

Alaphilippe n'est pas partisan de la rupture de la cogestion mais d'une autre pratique, permettant de ne pas être constamment à la remorque des « Autonomes », sous prétexte que leurs positions sont toujours majoritaires dans les votes des instances. Il faut donc prendre encore plus d'initiatives en s'appuyant sur les besoins et les vœux des personnels transformés en revendications et en demandes d'actions, pour les faire prendre en compte dans les réunions de bureau et CA académiques et dans les congrès. D'où la nécessité d'une vie de tendance démocratique et permanente. C'est cette ligne qu'il fait adopter en 1964-1965 mais Loi étant poussé à la démission, c'est lui qui la met en pratique, sans responsabilité de premier plan visible dans le S3. S'il fait partie de la CA et du bureau après les élections académiques où les militants A et B ont présenté une liste commune (obtenant près de 80% des exprimés), c'est son camarade, Louis Le Yaouanq, qui devient secrétaire général adjoint au printemps 1965, avec Victor Leduc, tandis que Letonturier reste secrétaire général.

Cette année-là, Alaphilippe est par ailleurs muté au prestigieux lycée Henri IV à Paris où il terminera sa carrière. 1964 marque donc une nouvelle étape importante dans son parcours militant.

### **La conquête du S3 et du S4** **L'échec de la grève administrative**

En 1961, la FEN avait levé le mot d'ordre prévu de grève administrative, estimant que la revalorisation obtenue était appréciable. Pourtant beaucoup d'enseignants des premier et second degrés trouvaient que le compte n'y était pas.

Unité et Action estime donc en 1964 qu'il est temps pour la FEN de cesser de rester l'arme au pied. Alaphilippe écrit alors sa première tribune libre dans *L'US* du 14 novembre, sous le titre « Le congrès de la FEN et la défense de l'école publique ». Il y défend l'idée que même si « nos objectifs dépassent nos intérêts corporatistes et ne doivent pas concurrencer ceux de l'ensemble de la Fonction publique », le combat pour la défense et la promotion de l'enseignement public ne peut pas dépendre du déclenchement ou non d'une action Fonction publique : il faut donc que la FEN prenne en compte les demandes d'action du SNES et du SNET. C'est d'ailleurs à l'issue du congrès de la FEN de novembre qu'il est élu membre suppléant de la CA fédérale où il va désormais souvent prendre la parole.

Or si le congrès de la FEN appelle, avec les fédérations de fonctionnaires et du secteur nationalisé, à la grève de 24 heures pour le 11 décembre 1964, il ne décide rien au sujet de « l'action générale des enseignants » demandée par le SNES et le SNET. Des rangs Unité et Action du SNES vient alors l'idée de remettre à l'ordre du jour l'idée de la grève administrative, première étape d'une action appelée à s'élargir avec d'autres modalités. Les dirigeants du SNES et du SNET ne sont guère favorables à cette modalité d'action spécifique aux enseignants, d'autant que le SNI y est hostile. Fin décembre, le porte-parole UA, André Drubay, peut donc se féliciter que les deux syndicats ouvrent seuls un « second front » en décidant une consultation individuelle des syndiqués. Depuis longtemps, la grève de 24 h est décriée. Or les syndiqués doivent encore participer à une grève fonction publique le 27 janvier. Ils se prononcent donc majoritairement pour la grève administrative. Elle aura l'avantage de durer, tout en n'étant pas pénalisante pour les élèves et, pense-t-on, ne devra pas donner lieu à retenue de traitement puisqu'il n'y aura pas véritablement cessation du travail.

Le 12 février, le SNES et le SNET, rejoints par le SNPEN (professeurs d'écoles normales), lancent donc cette grève, en collaboration avec la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). UA dans le SNES et UASE dans le SNET, ayant été largement associées à l'initiative et à son suivi, décident d'appeler à voter les rapports d'activité des directions « autonomes ». Alaphilippe est d'ailleurs mandaté pour suivre le développement de la grève auprès de Robert Chéramy\*, secrétaire général adjoint du SNES.

Après quelques hésitations, l'initiative semble bien comprise et suivie. Mais le ministre Christian Fouchet réagit en enjoignant aux professeurs de remettre leurs notes sous peine de retenues de traitement. L'action commence alors à se déliter, d'autant que le soutien des parents d'élèves faiblit. Les militants du SNET, de toute tendance, estiment lors de leur CN du 10 mars, que la grève administrative ne pourra pas s'étendre au 3<sup>e</sup> trimestre, mais qu'il faut poursuivre l'action suivant de nouvelles formes (« manifestations publiques, rassemblements, démarches auprès des élus, journée nationale de protestation »... appuyées « par une série de grèves tournantes par académies »). Cette position est confirmée à la quasi-unanimité, lors du congrès national un mois plus tard.

Mais il n'en va pas de même au SNES dont le congrès est le théâtre de confuses turbulences. Ceux qui veulent poursuivre l'action craignent que la conversion ne signifie un enterrement. Le clivage ne passe pas par les tendances mais par les sections académiques (S3). Le courant UA se divise. Alors que certains, dont Alaphilippe et Petite sont, comme la direction « autonome », favorables à la conversion, d'autres sont de l'avis inverse comme Dufour (militant communiste), Antonini, et Capelle, secrétaires des S3 de Poitiers, Montpellier et Toulouse. La direction du PCF a avalisé l'arrêt de la grève administrative<sup>3</sup>. La motion Chéramy, obtient une trop courte majorité contre la motion Dufour, de sorte que le congrès décide de ne rien décider et d'organiser une nouvelle consultation des syndiqués à la rentrée de Pâques. La séance commune des deux congrès ne permet pas de dépasser les divergences, en dépit des avertissements de M<sup>e</sup> Cornec, président de la FCPE.

Contre toute attente, le référendum dans le SNES donne raison à Dufour et ses amis. Le CN du SNES ne peut donc que décider le maintien du mot d'ordre de grève administrative. Mais l'action se délitant de plus en plus au mois de mai, à l'approche des conseils de classe et des examens, un nouveau CN du SNES décide le 20 mai (motion Chéramy-Alaphilippe) d'arrêter la grève administrative, assorti d'un appel aux S1, S2, S3 à provoquer, stimuler et coordonner les initiatives locales (motion Letonturier-Alaphilippe)

## La constitution du nouveau SNES

Il faut donc recoller les morceaux dans la tendance B au cours de l'année scolaire suivante qui doit être marquée par la fusion définitive entre SNES et SNET. L'expérience conduit donc de façon générale les militants UA et UASE à développer le fonctionnement en tendance commune de manière plus démocratique. Ils sont en effet tous d'accord pour accélérer ce processus décidé en 1945 mais interrompu en 1948-49, qui est devenu maintenant urgent avec l'unification de la situation administrative des personnels. Alaphilippe participe à la rédaction des statuts qui doivent donner des garanties de fonctionnement démocratique et de respect des identités des catégories mais combat toutes les propositions qui tendraient à faire de la CA nationale une représentation des sections académiques.

En prévision du congrès de fusion, le SNET décide de ne pas refaire d'élections et de reporter les résultats du scrutin de 1964, largement favorables aux « autonomes », pour la part qui lui revient dans la CA du nouveau syndicat. En revanche il n'en va de même au SNES. Le rapport d'activité de la direction étant nettement repoussé en mars, à la veille du congrès de fusion, il n'y a pas d'autre solution que d'organiser des élections propres à l'ancien SNES. Le secrétaire général, Pierre Dhombres, démissionne en effet. La liste « autonome », conduite par Chéramy, obtient moins de sièges que la liste UA, mais celle-ci n'a pas encore la majorité absolue. Alaphilippe est le 2<sup>e</sup> sur cette liste conduite par André Drubay où les partisans de la poursuite de la grève administrative l'année précédente (Capelle, Antonini et Dufour) sont en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> position.

Même en ajoutant les élus autonomes du SNET, les majoritaires ne le sont cependant plus dans la CA du nouveau SNES. Chéramy est remplacé par le secrétaire du S3 de Bordeaux, Jean Mondot\*, qui devint co-secrétaire général pour l'ancien SNES au côté de Louis Astre\*, pour l'ancien SNET. Les autonomes ont réussi de justesse à sauver leur direction autonome avec le soutien des autres listes (C, Ecole émancipé et la liste de Ruff). Mais ce n'est qu'un sursis d'une année.

## La conquête du S3 de Paris

D'après le témoignage de Drubay, un accord est intervenu entre lui et Alaphilippe : c'est lui qui conduira la liste UA au plan national aux

<sup>3</sup> D'après le témoignage de Leduc, Juquin s'est déplacé au congrès d'Aix et Leduc, interrogeant Alaphilippe après son

intervention à la tribune du Congrès se serait entendu répliquer : « Y a des ordres ! »



premières élections au collège unique en mai 1967 et qui deviendra secrétaire général en cas de victoire, tandis que son cadet tentera de faire gagner la liste UA dans le S3 de Paris, dont le poids est déterminant dans le syndicat national.

Dans ce S3, la cogestion se poursuit toujours en 1965. Mais Leduc, en désaccord avec la conduite de la grève administrative – c'est du moins l'argument qu'il invoque – décide de démissionner de sa responsabilité de secrétaire général adjoint en novembre 1965. Le 8 décembre, les élus B à la CA du S3 prennent donc acte de sa démission et le remplacent par Jean-Baptiste Marcellesi. En janvier 1966, le rapport d'activité commun est largement adopté, contre l'avis des élus de la tendance D (Ruff) et de l'École émancipée, et par Leduc et son amie Jeanne Brunshwig\*. La rupture est définitivement consommée : Leduc disparaît alors de la scène syndicale.

Après la fusion des deux syndicats en avril 1966, la cogestion se poursuit dans le S3 du nouveau SNES, mais l'arrivée des militants du SNET permet d'augmenter la représentativité des « autonomes » : Dominique Siciliano devient co-secrétaire du S3 pour l'ancien SNET, au côté de Letonturier pour l'ancien SNES, mais il a deux secrétaires adjoints supplémentaires pour l'ancien SNET : Michel Velay (UASE) et L. Bussy (A). La parité est maintenue entre militants des deux tendances pour les responsabilités des catégories et commissions. Le rapport d'activité présenté en janvier 1967 par la direction commune du S3 est largement approuvé (74%).

Mais quelques semaines plus tard, les premières élections au collège unique de la CA du S3 donnent de justesse la majorité absolue des sièges à la liste Unité et Action conduite par Alaphilippe (pour l'ex-SNES) et François Blanchard\* (pour l'ex-SNET). Les élus de la tendance A refusent alors de poursuivre la cogestion comme le leur proposent les militants UA. Gérard Alaphilippe devient donc secrétaire général du S3 et Blanchard, secrétaire général adjoint. Succédant au même renversement de majorité dans le S3 d'Aix-Marseille, cette victoire annonce celle qui se concrétise au plan national deux mois plus tard.

### **La conquête de la direction du S4**

Alaphilippe est en 3<sup>e</sup> position sur la liste UA, conduite par André Drubay et Etienne Camy-Peyret, qui obtient la majorité absolue des voix et des sièges en juin 1967. Les « Autonomes » ayant refusé le partage des responsabilités qui leur est

offerte, une direction homogène Unité et Action est donc mise en place.

Pour la première fois, un grand syndicat de la FEN change de majorité sur la base d'une autre conception de l'autonomie et de l'action syndicale, remettant ainsi en cause le fonctionnement du système-modèle mis en place par les majoritaires « autonomes » après la scission confédérale de 1948. On peut donc considérer avec le recul que cet événement marque un tournant dans l'histoire de la FEN.

Une nouvelle direction du SNES se met donc au travail en juin 1967. L'impulsion vient du « mini-secrétariat », véritable secrétariat général collectif, où se retrouvent aux côtés des deux secrétaires généraux en titre, André Drubay et Etienne Camy-Peyret, quatre autres membres : pour l'ancien SNES, Gérard Alaphilippe et Jean Petite et François Blanchard et André Dellinger\* pour l'ancien SNET. Trois sont membres du PCF (outre lui-même, Blanchard et Dellinger). Des militants aux expériences et profil différents, tous à forte personnalité, qui partagent néanmoins la nécessité de mettre en œuvre une autre orientation, pour faire du SNES un syndicat de « lutte et de masse », représentatif de l'ensemble des personnels du second degré

### **Le nouveau SNES après 1967**

La nouvelle direction s'attache à concilier la cohérence d'une plate-forme revendicative, nourrie par les revendications des catégories, avec le développement des initiatives d'actions. Elle inscrit cette plate-forme et ces actions dans la perspective de la construction du socialisme en France qui doit s'appuyer sur l'unité d'action des organisations syndicales de la classe ouvrière (notamment CGT-CFDT) et sur un programme commun politique de la gauche.

### **Le visage nouveau du SNES**

Pour cela, il faut en premier lieu affirmer les positions du SNES dans l'espace public et former de nombreux jeunes militant(e)s afin de les faire connaître et de les enrichir. Gérard Alaphilippe joue un rôle important dans ces domaines puisqu'il est chargé des publications et, avec François Blanchard, de la formation syndicale. En l'absence de droits à « congés pour éducation ouvrière », c'est à la fin des vacances d'été ou durant les petits congés scolaires que sont organisés des stages décentralisés de formation syndicale, le premier se tenant à Sète.

En tant que directeur des publications, Alaphilippe fait entreprendre une petite révolution de *l'Université syndicaliste* dont le nom est raccourci : *L'US* devient un logo. Il veut faire de l'organe du syndicat un véritable journal de référence, non seulement à l'intention des personnels mais aussi pour les publics extérieurs, à l'heure où toute revendication ou action doit être médiatisée. *L'US* change donc de look et de contenu. La maquette est révolutionnée avec recours à la couleur, la photo, le dessin ; aux informations corporatives d'actualité et à la rubrique « Écrivez, on vous répondra » tenue par Camy-Peyret, s'ajoutent des dossiers d'information, de réflexion et de propositions, des reportages sur les actions locales traduisant la mise en mouvement des personnels, comme la pose symbolique de la pierre d'un lycée, Porte de Clignancourt à Paris, pour « scolariser les enfants des travailleurs ». S'ajouteront bientôt des *US spéciales* de catégories et *SNES-Informations* destiné d'abord aux S1, dont le *Courrier du S1* prendra le relais en 1975.

Cette politique éditoriale est complétée par la campagne en direction de l'opinion, avec conférences de presse, collages d'affiches, distributions de tracts préparatoires à l'organisation d'États généraux du second degré en novembre 1967. Préparés comme ceux de 89 par l'établissement de véritables cahiers de doléances locaux, ils visent à faire une synthèse des revendications et à établir des convergences avec les partis de gauche et les organisations de parents d'élèves ; tous sont effectivement représentés et permettent ainsi au SNES de sortir du carcan du CNAL (Comité national d'action laïque), verrouillé par les majoritaires de la FEN et du SNI.

Cette recherche de soutiens et de partenaires est préparatoire au 3<sup>e</sup> temps fort de l'action, concrétisé par la grève de 24 h par zones en février-mars 1968, une première, dans la mesure où elle est lancée avec d'autres syndicats de la FEN à direction autonome (SNETAA, SNEP et SNEEPS) et avec les syndicats des collèges d'enseignement technique, SNETP-CGT et SGEN.

### **Cohérence de la plate-forme et formation des maîtres**

Il ne s'agit pas de changer les mandats du SNES sur tous les sujets mais d'en souligner la cohérence au-delà des légitimes revendications catégorielles. Cette cohérence s'appuie sur deux piliers complémentaires : la démocratisation des enseignements

du second degré nécessitant des moyens en postes et bâtiments et la revalorisation de la condition enseignante (salaires, carrières, conditions de travail). Alaphilippe s'intéresse plus, par goût et compétences, au premier volet et insiste surtout sur la question de la formation des maîtres qui se situe au carrefour de toutes les autres. Il en est le responsable avec Françoise Regnaut et continuera de s'y impliquer de près jusqu'à la fin de sa carrière syndicale.

La formation des maîtres est depuis longtemps au cœur des divergences entre le SNI et le SNES qui interprètent différemment le texte sacré du plan Langevin-Wallon. S'ils s'accordent sur le principe d'une durée de 4 ans de la formation de tous les maîtres de la scolarité obligatoire de 2 à 18 ans, au niveau de la licence, plus une année de formation professionnelle, en revanche, ils sont en désaccord sur les étapes de la réalisation de ces objectifs et sur la distinction entre maîtres des matières communes et de spécialités au niveau du 1<sup>er</sup> cycle du second degré. Le SNI s'accroche à la formation des instituteurs dans les écoles normales et, s'appuyant sur le succès des cours complémentaires, demande qu'ils puissent intervenir jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> cycle, maintenant que la durée de la scolarité obligatoire a été portée à 16 ans depuis 1959 ; en même temps, il est hostile à toute cassure du corps des instituteurs. Le SNES ne nie pas la nécessaire continuité entre école élémentaire et second degré mais il insiste surtout sur l'unité du second degré de la 6<sup>e</sup> à la terminale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée rapidement à 18 ans et il ne veut pas entendre parler de création d'un corps de professeurs de collège recruté en dessous de la licence. Le nœud du conflit, en 1967, se situe dans l'allongement de la durée de la formation des maîtres de CEG et des instituteurs et leur passage à l'Université. Alaphilippe estime que le SNES doit trouver des alliés à l'extérieur de la FEN mais aussi convaincre à l'intérieur de la fédération, notamment les instituteurs et peut-être d'abord ceux qui se reconnaissent dans le courant Unité et Action.

Il estime aussi que la formation des professeurs du second degré recrutés par les concours des CAPES/CAPET et de l'agrégation doit être améliorée et que les étudiants de condition modeste doivent pouvoir s'y préparer. C'est la raison pour laquelle le S3 de Paris a été le principal organisateur de l'action du 17 mai 1967 pour la défense des IPES (Instituts préparatoires au professorat de l'enseignement de second degré), dont le SNES avait obtenu la création en 1957.

Gérard Alaphilippe



Etats généraux du SNES nov. 1967



Congrès du SNES 1970



Interview par Europe 1 en 1971



Congrès de l'UNCAL 1971



Congrès de Grenoble 1974



Conférence de presse avec Françoise Regnaut en 1975



1975 : pause avec M. Vuailat, J. Rouyer et A. Sorel



1974 : manifestation avec H. Krasucki et E.Camy-Peyret



1975 : conf rence internationale avec A. Daum et M. Vuailat



1977 : conf rence de presse avec Jean Cornec



T te de manifestation du  
27 janvier 1979

avec E. C-P et Luc  
Bouret

G rard Alaphilippe



T te de manifestation, mars 1980  
avec E ; C-P, A. Alamy (CGT), J.  
Rouyer (SNEP), M. Vuillat, R.  
Spire



Conf rence de  
presse, 1980 avec  
E. C-P et  
PierreToussenel



Tribune du congr s SNES de  
Montpellier en 1981 avec  
Monique Vuillat



1981 : conf rence de presse  
secr taire g n ral du SNES



1981 :   la sortie du minist re avec Andr  Dellinger ; au  
second plan : B. Fauveau, M. Vuailat, J. Petite



Le secr tariat g n ral du SNES en 1983



Congr s FEN Avignon en 1983

## Les journées des enseignants communistes à Gennevilliers en 1968

Fort des résultats obtenus grâce à la stratégie suivie depuis plusieurs années, Alaphilippe intervient aux journées d'études des enseignants du PCF des 17 et 18 février 1968 à Gennevilliers, avec l'accord de Krasucki et de son successeur Roland Leroy\*.

Aux responsables fédéraux, il fait un tableau très sombre de l'influence des communistes dans la tendance B du SNES au début des années 1960. Il a fallu attendre mai 1965, dit-il, pour que « le Parti commence à prendre les problèmes en main de façon réelle ». À partir de cette période, la tendance Unité et Action s'est organisée réellement, ce qui a permis de premiers progrès et la conquête de la direction nationale du SNES en juin 1967. Mais persistent des difficultés de différente nature, notamment l'anticommunisme et l'incompréhension de beaucoup de camarades à l'égard de cette nouvelle stratégie.

Devant les enseignants communistes, il fait le lendemain une analyse plus longue, en mettant l'accent sur leur rôle dans le renforcement du « grand courant unitaire qui traverse notre pays et se fait sentir fortement parmi les enseignants ». Aujourd'hui, il faut mettre fin à « 20 ans de règne réformiste » dans la FEN, parce que « c'est notre devoir de communistes de faire en sorte que la FEN joue un rôle positif dans la réalisation de l'unité des forces syndicales et des forces politiques de toute la gauche. » À cet égard, l'exemple du SNES doit faire école. Les camarades communistes et non-communistes ont organisé une tendance sous le signe de l'ouverture et de la démocratie. C'est ce qui a permis le succès dans les S3 d'Aix et de Paris puis la prise de la direction nationale. Tout cela ne s'est pas fait facilement afin de vaincre les vieilles habitudes. Les militants communistes doivent donc s'investir dans l'affirmation « du courant révolutionnaire dans la tendance », pour éviter « qu'elle ne se fourvoie vers le réformisme », mais suivant une pratique « de lutte unitaire au sein de la tendance ». Non pour rester des « éternels minoritaires » comme si cela découlait d'une « fatalité sociologique et politique », mais bien pour devenir majoritaires, y compris au plan fédéral.

Vu l'importance des enjeux, Alaphilippe appelle donc « les organisations du Parti à prendre les mesures nécessaires pour aider la lutte des enseignants dans leur syndicat », en particulier « de donner au mouvement syndical enseignant,

tous les hommes, tous les militants qui seuls, par leur activité, pourront aider aux progrès du courant unitaire. » Le militantisme syndical ne doit donc plus être considéré comme secondaire par rapport au militantisme politique.

*L'Ecole et la Nation* publiera les comptes rendus de cette journée mais sans aucune référence aux interventions d'Alaphilippe, dont certains passages risquaient d'être mal interprétés par les syndicalistes non-communistes. Il en concevra plus tard beaucoup d'amertume.

Il faut sans doute tenir compte de la responsabilité personnelle dont il se sentait investi dans son secteur professionnel, pour faire adopter ce qu'il considérait être un élément de l'aggiornamento général de la politique du Parti communiste. Il n'empêche que ses interventions résumant assez bien l'orientation générale qui est partagée par les militants communistes UA, pour faire exister un courant de pensée « ouvert, unitaire et démocratique », dans l'objectif d'accéder aux responsabilités, en évitant l'isolement.

Il n'est en effet alors pas le seul communiste investi de mandats syndicaux et de la confiance des dirigeants du PCF, à penser et à agir ainsi. Les militants instituteurs sont maintenant convaincus de la justesse d'une telle approche. Ainsi Alfred Sorel, membre du BN du SNI et porte-parole de la tendance unitaire dans le SNI et bientôt au plan fédéral, a rencontré Henri Krasucki en tant que responsable des intellectuels au BP du PCF, en compagnie d'Alaphilippe, pour lui exposer ce nécessaire investissement des communistes dans le courant unitaire. Daniel Renard, un autre militant du SNI, secrétaire de la SD-FEN de la Seine-et-Oise, s'est exprimé dans le même sens dans *L'Ecole et la Nation*. De leur côté, les militants communistes UASE du SNET, Philippe Rabier, puis François Blanchard et André Dellinger notamment, ont impulsé depuis plusieurs années une pratique similaire de tendance et ces deux derniers assistent eux aussi régulièrement aux réunions de la Commission de l'enseignement du Comité central dirigée depuis peu par Pierre Juquin.

## Mai-Juin 1968

Au cours des « événements », la position d'Alaphilippe, à la fois de secrétaire général du S3 de Paris en lien avec les S1 de la RP, de membre du secrétariat général du S4 informé de la situation dans les S3 provinciaux, et de militant commu-

niste pouvant être en relation avec les dirigeants du Parti, lui permit de jouer un rôle important.

### **La grève**

Dans la nuit du 10 mai, quand des barricades s'élèvent au Quartier Latin, il est présent sur le terrain. Plus tard, du siège du S3, à côté du théâtre de l'Odéon, il téléphone, selon son témoignage, à Georges Séguy, secrétaire général de la CGT – sans l'obtenir semble-t-il –, pour lui proposer une rencontre afin de lui exposer les arguments favorables au lancement d'une grève et à l'organisation d'une manifestation. Georges Séguy racontera de son côté que la CGT a pris l'initiative dès le lendemain de proposer à la CFDT, la FEN et l'UNEF une rencontre à 9 h à la Bourse du Travail à Paris, où sont décidées une grève générale et des manifestations dans toute la France, le 13 mai. Alaphilippe participe à la préparation de celle de Paris et figure dans les premiers rangs derrière les dirigeants de la CGT, de la CFDT, de la FEN et de l'UNEF. Dans la soirée du 13, il rencontre, toujours selon son témoignage, Waldeck Rochet, secrétaire général du PCF, et l'informe de la gravité de la situation, de la détermination des enseignants et de leurs élèves.

Il participe activement à la définition des consignes du SNES lors de Conseil national du dimanche 19 mai : cessation illimitée des cours en demandant à la FEN de décider la grève générale (ce qu'elle fera le 22 mai) ; demande aux personnels de rester présents dans les établissements, de participer aux réunions avec les parents d'élèves et les lycéens ; décision de faire passer les épreuves pratiques du CAPES et de ne pas faire perdre leur année de travail aux élèves devant subir un examen, baccalauréat ou brevet. S'ajoute l'appel à favoriser « l'accord rapide des syndicats et des partis de gauche sur un programme commun répondant aux vœux des masses populaires... ».

Le S3 de Paris participe ensuite à la manifestation à l'appel de la CGT, le 24 mai à Paris, puis à celle du 29 mai mais refuse d'aller au rassemblement du stade Charléty du 28 mai. Après le discours du général de Gaulle du 30 mai, annonçant son refus de partir, de changer de chef de gouvernement et de dissoudre l'Assemblée nationale, le S3 de Paris appelle le 2 juin à renforcer la grève et fait distribuer un 4 pages, qui a pu être imprimé grâce aux relations entretenues avec les ouvriers du Livre CGT pourtant en grève, expliquant à l'opinion pourquoi les enseignants continuent la grève.

### **Les premiers résultats**

Alaphilippe fait ensuite partie de la délégation de la FEN (avec Drubay et Dellinger) qui participe à la seconde phase des négociations de Grenelle propres à l'Éducation nationale ; elles se terminent par un relevé de conclusions accordant la création de 15 000 postes dont 4 100 pour le second degré, l'abaissement des seuils de dédoublement à 35 élèves pour le 1<sup>er</sup> cycle et 40 pour le second, l'abaissement des maxima de services des PT et PTA et l'annonce de la mise en place de groupes de travail, mais rien pour les certifiés.

La direction du SNES estime que les résultats sont loin du compte et organise une consultation auprès des syndiqués qui indique un refus très majoritaire de reprendre le travail. Fort de ce mandat, Drubay et Alaphilippe se rendent au ministère pour demander la réouverture des négociations, que la direction de la FEN ne demande pas, car elle fait décider par la CA fédérale la cessation de la grève le 6 juin. Le SNES poursuit néanmoins la grève et c'est à la suite d'une seconde consultation que le BN décide, le 10 juin, d'appeler les personnels à « substituer à l'actuel mouvement de grève, de nouvelles modalités d'action... ».

Une question urgente reste cependant à régler, celle du baccalauréat. Le SNES, qui a maintenu dans les établissements les contacts avec les parents d'élèves et les lycéens lors de réunions multiples, souhaite que l'examen ait lieu suivant de nouvelles modalités, réduites à un oral ; il est incontournable pour le ministère. Drubay et Alaphilippe refusent donc d'entrer en séance à la table ronde du 12 juin sur ce sujet, s'ils n'obtiennent pas un rendez-vous au ministère pour reprendre les discussions sur les revendications, ce qui leur est accordé pour le 15 juin. Entre-temps, le 13 juin, Alaphilippe prend une part déterminante aux discussions avec le recteur Chalin pour l'organisation du baccalauréat dans l'académie de Paris.

Cette période est l'occasion de nouer des relations avec les premières organisations de lycéens, notamment avec l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens) que le SNES encouragera et aidera. Alaphilippe suivra avec beaucoup d'attention ces relations nouvelles dans les années suivantes.

### **Les négociations**

Dans les multiples négociations qui suivent, de la fin juin au mois d'août, entre le ministère et les syndicats, Alaphilippe est présent, notamment



dans celle concernant la surveillance (avec Paul Berger\*) débouchant sur la circulaire du 1<sup>er</sup> octobre 1968, abaissant notamment les maxima de service des MI-SE. Après la rentrée scolaire, il prend sa part dans la négociation se concluant par le relevé de conclusions du 19 novembre qui prévoit l'abaissement des maxima de service des non-agrégés, des PT et PTA, des révisions indiciaires, le prolongement des mesures de titularisations des auxiliaires et... la réforme de la formation des maîtres. Ce sujet lui tient à cœur plus que tous les autres. Il trouve dans le nouveau ministre, Edgar Faure, un interlocuteur intéressé, mais louvoyant.

Fin janvier 1969, Alaphilippe peut se féliciter que la majorité de la commission second degré s'accorde sur une durée de 4 ans de la formation scientifique initiale comportant l'acquisition d'une maîtrise. Auparavant le SNES a obtenu l'engagement de créer des centres universitaires de formation et de mettre en place un « mode unique de recrutement » (MUR) des maîtres du second degré à bac +5 et au service identique à terme à celui des agrégés. Alaphilippe croit alors aux possibilités d'exploiter cette voie. Mais cette unification risque de remettre en cause l'agrégation. Il est alors violemment attaqué par le président de la Société des agrégés, Guy Bayet, qui l'accuse de vouloir faire disparaître l'agrégation en l'opposant à Suzanne Cheinet, secrétaire de la catégorie des agrégés du SNES. Cette question du MUR divise en effet les militants majoritaires. Alaphilippe s'interroge encore au congrès de 1969 pour savoir si l'on doit maintenir deux concours externes : la motion qu'il fait voter se prononce en faveur du MUR avec une qualification supérieure aux indices des actuels maîtres agrégés. La duplicité du ministre qui publie peu après le statut des PEGC, fait sortir du paysage ce mode de recrutement.

### **La décennie 1971-1981**

En 1971, André Drubay est amené à abandonner sa responsabilité de secrétaire général, préférant se consacrer aux affaires internationales et à la FIPESO dont il devient secrétaire général. Gérard Alaphilippe aurait bien voulu lui succéder comme secrétaire général, sa qualité de militant communiste ne devant pas lui interdire cette fonction, puisqu'il avait montré depuis plusieurs années qu'il en avait la carrure et les compétences. Une majorité des militants de la tendance préfère cependant alors assurer la continuité en faisant passer au poste de secrétaire général le secrétaire

général adjoint Etienne Camy-Peyret qui, lui aussi, a démontré toutes ses capacités, appuyées sur une plus ancienne expérience du syndicalisme enseignant, remontant à la Libération. Alaphilippe accepte donc d'être secrétaire général adjoint au côté de son aîné. Cette situation va durer 10 ans. Non sans difficultés qui vont s'accroître au fil du temps, Alaphilippe estimant presque à chaque échéance (en 1975, 1977, 1979), que son tour est venu d'occuper la première place.

Les différences entre les deux secrétaires généraux (leur personnalité, leur culture, leurs méthodes de travail, leur approche des problématiques syndicales...) sont perceptibles par les militants mais ce qui importe à leurs yeux, c'est leur complémentarité, à laquelle les deux hommes vont s'efforcer de rester fidèles. Car ils ne divergent pas sur les fondements de l'orientation. Le couple va donc résister à une décennie de partage du secrétariat général. Alaphilippe devra attendre 1981 pour succéder à son aîné qui approche alors de la retraite.

### **Les capacités du militant**

Si Gérard Alaphilippe ne s'est pas fait que des amis dans le syndicalisme et la politique, y compris dans la tendance Unité et Action, c'est sans doute à cause de son autorité, voire de son autoritarisme diront certains, de son opiniâtreté à vouloir faire prévaloir son point de vue. Mais tout le monde lui reconnaissait une grande intelligence, assortie d'une solide culture, une rare capacité à la synthèse et surtout un grand talent de débatteur avec les adversaires. On lui a aussi reproché de ne pas avoir l'humanité de son aîné Etienne Camy-Peyret ; en réalité si le dirigeant cherchait à aller à l'essentiel, il ne se désintéressait pas des individus et savait écouter les militants et syndiqués, échanger avec eux sur bien des sujets, et souvent dans la bonne humeur et les bons repas.

Il est très difficile d'analyser en quelques paragraphes toutes les questions dont il s'est préoccupé et sur lesquels il est intervenu, tant il a joué un rôle important, parfois déterminant, dans la structuration de l'appareil, la définition des positions du SNES, le façonnement de son image et son audience parmi les personnels, dans la FEN et dans le paysage syndicalo-politique. Il a toujours souhaité prendre de la hauteur pour traiter les grandes questions d'orientation sans toujours se préoccuper suffisamment des questions corporatives. C'est du moins le reproche qui lui a souvent été fait, et qui le différenciait sur ce point d'Etienne Camy-Peyret, à qui d'autres, parfois les

mêmes, reprochaient de trop se préoccuper d'affaires personnelles qui auraient pu être laissées à d'autres militants.

### **L'organisation de l'appareil syndical**

Alaphilippe eut incontestablement la préoccupation de doter le SNES de tous les outils nécessaires pour jouer son rôle dans la cour des grands. Y compris sur le plan matériel : il fut ainsi impatient de reloger le SNES dans un seul local comme la décision en avait été prise dès 1968. L'opération de la vente des locaux de la rue de Courty pour acheter un immeuble dans le quartier du Châtelet capota malheureusement en 1980, ce qui entraîna la démission du trésorier Théo Haddad\* (et de son adjoint Georges Ferrand\*) et son remplacement par Jean Reynaud, le secrétaire du S3 d'Aix-Marseille.

Il fut le principal responsable de la réorganisation du S4, cherchant à doter le syndicat d'experts sur toutes les questions, en substituant aux trois anciennes commissions (corporative, pédagogique et laïque) de nombreux secteurs aux compétences plus réduites et mieux définies et de groupes de travail plus ou moins permanents, dont les responsables n'étaient pas forcément membres du secrétariat national. Pour cela, il fit appel à de nombreux militants de la région parisienne d'abord, la plupart communistes, puis de la province. Un secteur « Action » fut même mis sur pied avec pour responsable Monique Vuillat venue du S3 de Rennes. Certains militants de la direction s'inquièrent de cette évolution, y virent un moyen de renforcer le pouvoir du secrétariat général. Ce fut une des raisons du départ de la direction en 1977 de François Blanchard, responsable de l'organisation.

Dans le but de fournir aux militants du S4 et des S3 une information précise, Alaphilippe fit élaborer des dossiers sur la plupart des grands sujets notamment sur la formation des maîtres. Il poursuivit son action pour rendre *L'US* plus attrayante, en donnant toujours plus d'importance aux dossiers d'analyse, renvoyant pendant plusieurs années les informations corporatives dans *SNES-informations*. Mais il épuisa plusieurs rédacteurs en chef (Velay, Michaux, Vidal...) avant que Jean Frot ne prenne en main la direction des publications. Il insista pour que le syndicat s'adresse encore plus largement à l'opinion publique en utilisant les moyens audio-visuels avec notamment des films : en 1972, *Le droit d'apprendre et le temps d'enseigner*, en 1977, *Pour leur avenir*, en 1984, *Pour qu'ils réussissent*.

### **La formation des maîtres et le projet d'École**

Alaphilippe continua de porter une attention particulière à cette question. Il joua un rôle moteur dans le combat contre les divers projets du ministre Guichard d'ITFP puis de CFPM et l'élaboration d'une plate-forme commune avec d'autres syndicats de la FEN (SNEP, SNESup et SNPEN) intitulé « Former des maîtres pour notre temps », publié en février 1973. Cette position restera celle du SNES, fondée sur les principes de l'arrêt du recrutement des auxiliaires, de leur titularisation, de l'élévation, amélioration et unification de la formation des maîtres de l'ensemble de la scolarité obligatoire portée à dix-huit ans. Soit : après le baccalauréat, cinq années avec maîtrise universitaire pour les enseignants du second degré, trois années après le bac pour ceux du premier degré, avec année de formation pédagogique dans des instituts universitaires de formation des maîtres, puis année de préparation au métier.

En même temps, il fut un des principaux porte-parole du SNES dans l'opposition au projet de réforme Fontanet en 1974 qui portait en germes la création d'un corps de professeurs de collège. De même il s'opposa au projet d'École fondamentale du SNI et participa à l'élaboration du projet d'École progressive que le SNES lui opposa, dont Jean Petite fut le maître d'œuvre.

### **Unité et Action FEN**

Alaphilippe ne perdait pas de vue le but qu'il avait précisé à la réunion des enseignants communistes de Gennevilliers : faire en sorte qu'Unité et Action devienne majoritaire dans la FEN. Après la conquête de la direction du SNES, cela passait par celle des autres syndicats. Ce qui fut le cas en 1969 au SNESup, au SNPEN et au SNEP dont la nouvelle direction, conduite par Marcel Berge, fut particulièrement aidée par le SNES, inaugurant une collaboration appelée à durer. Mais le terrain décisif se situait au SNI qui possédait les plus gros bataillons. UA devait, sinon y devenir majoritaire, du moins progresser sensiblement aux élections nationales du BN et s'emparer de nouvelles sections départementales. Il fallait donc faire exister le courant UA aussi au niveau fédéral. Alfred Sorel, tête de liste du courant unitaire au SNI, devenu également son porte-parole au plan fédéral, partageait cette préoccupation, ainsi que les militants non-communistes comme Désiré Nicolas-Charles au SNI ou Jean Petite au SNES. C'est ainsi que fut constituée une SARL « Unité et Action » à la rentrée 1970, ayant pour but d'éditer

un bulletin dont le 1<sup>er</sup> numéro parut en octobre. Alaphilippe faisait partie des cinq fondateurs aux côtés de Daniel Renard (gérant), André Drubay, Marcel Berge et Jean Haremza\*. Son comité de rédaction était composé par tous les élus à la CA de la FEN ou dirigeants des SN ; le Bulletin, devenu Revue en 1976, fut donc un outil d'expression de la tendance qui était dirigée par un secrétariat collectif avec ses spécialistes dans les domaines corporatif, pédagogique, laïque, libertés et affaires internationales, qui se réunissait chaque semaine dans les locaux du SNES.

### **Le manifeste de 1973**

À la FEN, Alaphilippe défendit, à plusieurs reprises, la nécessité pour la fédération de respecter les prérogatives de ses syndicats nationaux, même s'ils étaient dirigés par des minoritaires. Lors de l'affrontement entre le gouvernement et les organisations syndicales de fonctionnaires en septembre-octobre 1973, la FEN, estimant que l'accord salarial était satisfaisant, leva le mot d'ordre de grève, alors que la CGT et la CFDT appelaient à la grève le 11 octobre. Les quatre syndicats dirigés par la tendance UA (SNES, SNESup, SNEP et SNCS) appelèrent à cesser le travail pour protester contre la baisse du pouvoir d'achat. Les dirigeants de la FEN estimèrent qu'il leur fallait réagir contre une telle violation du « pacte unitaire » de 1948. Dans un numéro spécial de *L'enseignement public* d'octobre 1973 parut un « Manifeste pour l'unité et la responsabilité de la FEN » proposé au prochain congrès fédéral, qui affirmait que les syndicats nationaux devaient laisser à la FEN l'exclusivité dans les négociations touchant l'ensemble de la Fonction publique. Si cette règle n'était pas respectée, la FEN n'aurait pas « d'autre possibilité que d'enregistrer cette rupture ». En riposte, les quatre syndicats publièrent un « Appel pour l'unité et l'efficacité de la FEN » à la rédaction duquel Alaphilippe prit une grande part. La rupture semblait en marche. Lors du congrès de novembre 1973, il fut le porte-parole des quatre syndicats. Pour lui, la FEN devait respecter « la volonté des syndiqués » et « être présente, active et efficace ». Elle devait organiser l'unité d'action et il dénonçait la tentative des dirigeants de la FEN du « chantage à la scission ». Il fallait donc que la FEN respecte les syndicats nationaux et renonce à toute évolution vers un syndicat général. Au terme du débat où chaque tendance fit connaître son opinion, le « Manifeste » de la direction fut adopté par 55 % des mandats et « l'Appel » des quatre syndicats repoussé par 59 % des mandats. Cet

épisode apparaît comme un tournant dans la vie de la FEN et dans l'affrontement entre majoritaires et le courant UA, qui allait rebondir près de 20 ans plus tard et conduire à l'exclusion du SNES et du SNEP de la FEN, à la scission de la fédération et à la création de la FSU.

### **Syndicalisme et politique**

Alaphilippe fut tout à fait partisan du soutien par le SNES et UA-FEN au Programme commun, ce qui motiva l'appel au vote en faveur du candidat unique de la gauche en 1974. Mais il n'en fut pas moins de plus en plus soucieux du respect de l'indépendance syndicale, notamment vis-à-vis de son propre parti, dont le SNES était souvent présenté comme une courroie de transmission par la presse et les adversaires d'UA dans la FEN.

Les différences d'appréciations entre le SNES et les responsables de l'enseignement du PCF au sujet du projet de réforme Fontanet en janvier 1974, en portèrent témoignage. Alaphilippe eut de violents accrochages avec Pierre Juquin. La presse s'en fit l'écho. Toutefois, pour l'extérieur, et dans la FEN, il apparaissait souvent comme le dirigeant communiste du syndicat, et était la cible des argumentations anticommunistes. Il n'en continua pas moins d'affronter ces attaques sur le terrain syndical, dans le SNES et dans la FEN, particulièrement face au secrétaire général du SNI-PEGC, Guy Georges\*, et au secrétaire général de la FEN, André Henry\*.

### **Plate-forme unificatrice et front du second degré.**

La victoire de la gauche au plan politique s'étant éloignée après l'élection de Giscard d'Estaing en 1974 à la présidence de la République, la rupture étant intervenue entre le PCF et le PS et les radicaux de gauche au sujet de l'interprétation du Programme commun en 1977, Alaphilippe intégra dans son analyse que l'action syndicale ne trouverait pas de soutien dans la sphère politique pour des années encore. Il était également inquiet du début de la baisse de la syndicalisation dont il se préoccupa de mesurer l'importance et les causes. Par ailleurs, si UA avait beaucoup progressé au SNI au début des années 1970, cette progression avait été jugulée et même réduite, de sorte que le renversement de majorité dans la FEN apparaissait peu probable dans l'immédiat, d'autant que les directions du SNI-PEGC et de la FEN avaient acquis le soutien de la direction du PS qui, électoralement, avait pris le dessus sur son partenaire communiste.

La double strat gie de la plate-forme unificatrice et du front du second degr  fut une r ponse. Le SNES, profitant de l'hostilit  unanime des personnels et de tous les syndicats   la r forme Haby, ne se contenta pas de mener des actions communes avec les syndicats de la FEN, y compris avec le SNI-PEGC et le SNETAA, mais il  largit le front d'action   d'autres syndicats du second degr  : le SNETP-CGT mais aussi le SGEN et m me le SNC. Du jamais vu dans l'histoire du syndicalisme enseignant, sauf peut- tre lors du Comit  d'action universitaire au d but des ann es 1950. Cette action commune, en dehors des limites de la FEN, avec un syndicat constitu  par des dissidents du SNI, le SNC, et du SGEN, toujours suspect  au regard de la laicit , fut combattue par la majorit  UID.

D'autant plus que le SNES  tait en m me temps   l'initiative d'une plate-forme unificatrice pour le second degr . Il s'agissait en particulier de proposer au PEGC, que le SNES ne pouvait pas en principe syndiquer, une plate-forme unificatrice leur permettant   terme de rejoindre le corps des certifi s pour constituer un grand syndicat du second degr  dans la FEN. Les discussions   l'int rieur d'UA ne furent pas simples pour s'entendre sur les conditions de l'unification, notamment pour les PEGC non-licenci s. Par ailleurs, une telle orientation, si elle devenait prioritaire, risquait d'entra ner une attente de la part des autres personnels enseignants de la cat gorie A syndiqu s au SNES, pour leur revalorisation. La mise en exergue de celle-ci  tait devenue une urgence, de sorte qu'elle fut au c ur de la premi re manifestation nationale organis e par le SNES   Paris, le 29 janvier 1979, dont le succ s fut consid rable. Au congr s suivant du syndicat   Bordeaux, Andr  Dellinger, secr taire corporatif, et Edouard Patard\*, secr taire des certifi s, firent voter la revendication nouvelle d'une deuxi me  chelle (hors-classe en fait) pour les certifi s,   laquelle Alaphilippe  tait oppos , car elle entra t difficilement dans la strat gie de la plate-forme unificatrice.

La d cision annonc e en 1980 par le ministre Beullac de ne plus recruter des PEGC, inqui ta les dirigeants du SNI-PEGC et de la FEN car elle rendait cr dible la constitution d'un grand syndicat du second degr  dans la FEN et pouvait d s lors leur faire craindre le renversement de la majorit  f d rale. Les attaques de Guy Georges et Andr  Henry contre le SNES et Alaphilippe furent alors d'une rare violence et le premier rappela la menace du « Manifeste » de 1973.

## 1981-1984, secr taire g n ral

En 1981, quelques semaines apr s l' lection   la pr sidence de la R publique de Fran ois Mitterrand, G rard Alaphilippe acc da   la premi re responsabilit  du SNES tant attendue. Il  tait entour  de deux secr taires g n raux adjoints : Monique Vuaillet et Jean Petite. Afin de souligner le travail collectif du secr tariat g n ral, fut mis en place un collectif permanent o  entr rent des militants plus jeunes : Mich le Jacquet\*, Olivier Andrieu, Bernard Flageollet et Roger Vila.

### *Un syndicalisme constructif, actif et vigilant*

Alaphilippe multiplia alors les notes et dossiers de synth ses (formation des ma tres et  cole progressive notamment) adress s au nouveau ministre, Alain Savary, et lui demanda des mesures d'urgence en faveur des enseignements de second degr  et de leurs ma tres, craignant que le gouvernement ne fasse la part trop belle aux revendications du SNI-PEGC. Il essaya n anmoins de rendre les relations plus sereines   l'int rieur de la FEN au d but du secr tariat g n ral de Jacques Pommatau\*. Il souhaitait en m me temps que le SNES soit une force de propositions (formation des ma tres, assises nationales de la vie scolaire, d fense et promotion des enseignements artistiques...) illustrant ainsi le syndicalisme, « constructif, critique et vigilant » qu'il souhaitait alors d velopper pour une «  cole de la r ussite pour tous » en insistant sur la n cessit  de « l'investissement  ducatif ». Il rencontra aussi Lech Walesa en 1981 au si ge de la FEN en compagnie de Jean Petite, illustrant ainsi la d fense des libert s d mocratiques par le syndicat partout dans le monde, y compris dans les pays socialistes, comme le SNES l'avait d j  fait en 1968 contre l'invasion de la Tch coslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie.

En mars 1982, les trois secr taires g n raux s'indign rent dans un  ditorial commun : « O  va Savary ? » apr s que celui-ci eut pr sent  une nouvelle version d'un professeur g n raliste bivalent form    bac + 4, v ritable « changement   l'envers » de ce qu'avaient souhait  les professeurs des lyc es et coll ges. Le ton monta apr s le virage du gouvernement Mauroy en juin 1982 vers l'aust rit  puis le SNES organisa une journ e nationale d'action le 19 octobre 1982 pour le budget 1983 et une gr ve, le 9 mai 1983.

Certains militants reproch rent cependant   Alaphilippe d'avoir r agi trop tard et insuf-

fisamment contre la politique gouvernementale, de n'avoir pas suffisamment combattu le rapport Legrand sur les collègues. Les relations s'envenimèrent avec certains militants chevronnés comme Françoise Regnaut et André Dellinger qui n'avait pas été intégré dans le collectif permanent et qui demanda à occuper un poste de secrétaire général adjoint. Son vœu ayant été repoussé lors d'une réunion de tendance, Dellinger préféra reprendre ses cours en 1983, comme Françoise Regnaut qui resta cependant élue à la CAPN des agrégés.

### La remise de ses mandats

Le 26 septembre 1984, lors de la réunion du conseil national du SNES, après un long rapport où il analysa toute les questions de fond, puis présenta un plan de redressement d'urgence pour l'Éducation nationale en rappelant les mandats du SNES et en s'interrogeant sur les menaces pesant sur l'unité de la FEN, Alaphilippe « remit son mandat de secrétaire général et de toutes ses responsabilités syndicales à la disposition de la CA pour des raisons personnelles ». Il avait interrompu ses activités pendant quelques semaines au printemps et était en réalité malade. Il souhaita que Monique Vuailat, qui avait été sa compagne durant une dizaine d'années, lui succède. Elle fut en effet élue secrétaire générale avec Pierre Toussenet, Roger Vila et Jean Petite comme adjoints. Ce dernier signa dans *L'US*, le 28 septembre 1984, un long article lui rendant hommage.

Gérard Alaphilippe refusa ensuite de s'investir dans l'Institut de Recherches historiques sur le syndicalisme dans les enseignements de second degré qu'il avait contribué à créer et où lui avait été proposée la responsabilité de secrétaire général. Il reprit son travail d'enseignant, période difficile où se mêlèrent lassitude et maladie. Progressivement, il prit des distances avec les activités politiques et syndicales, se contentant de quelques apparitions et témoignages, lors de la première initiative de l'IRHSES, sur la fusion de 1966 entre le SNET et le SNES et ensuite au début des groupes de travail de l'Institut de la FSU sur l'histoire syndicale. Tant que sa santé le lui permit, il assista aux congrès du SNES, le dernier étant celui de Lille en 1999. Il acquitta aussi sa cotisation au SNES jusqu'au bout.

Gérard Alaphilippe mourut le 10 septembre 2009, le jour de ses 80 ans, à l'Institut Marcel Rivière, propriété de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale, après avoir été hospitalisé dans divers établissements ■



Le 26 septembre 1984

Une partie des archives personnelles de Gérard Alaphilippe a été récupérée et triée par Jacques Girault. 41 cartons sont conservés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. L'inventaire est consultable en ligne : [archives.seine-saint-denis.fr/IMG/pdf/211j\\_\\_gerard\\_alaphilippe-2.pdf](http://archives.seine-saint-denis.fr/IMG/pdf/211j__gerard_alaphilippe-2.pdf)

L'IRHSES a livré de son côté quelques cartons supplémentaires concernant son activité de secrétaire au SNES entre 1967 et 1984. Mais la majeure partie des archives du secrétariat général est resté à l'IRHSES ou bien a été envoyée aux archives nationales du monde du travail à Roubaix

NB : tous les noms de militant(e)s suivis d'une astérisque \* ont leur notice biographique publiée dans le Maitron

## HOMMAGE à GÉRARD ALAPHILIPPE

par Jean Petite

Article paru dans l'US n° 92 du 28 septembre 1984 après le CN des 25 et 26 septembre

**P**ermets à l'un des compagnons de lutte de ces 20 dernières années d'évoquer brièvement la part que tu as prise dans la construction d'un nouveau SNES.

Après une apparition en 1958 sur les listes des candidats à la CA du SNES comme MI-SE de la région parisienne, auxquelles tu avais participé activement, te voilà en 1964 engagé dans cette aventure qui devait donner à un nouveau SNES une orientation nouvelle. Tes camarades parisiens avaient décidé de te demander d'assurer le secrétariat de la section académique de Paris, ce qui devait te placer, bien présent, au cœur des événements qui secouèrent en mai 1968 bien au-delà que le quartier Latin.

Mais déjà, tu avais compris que la construction d'un nouveau SNES, tout en prenant en compte l'extraordinaire bouillonnement qui avait traversé les CES et les lycées, ne devait rien à la mode. Tu avais compris toute l'importance de la fusion entre le SNES classique et moderne et le SNET. Tu as donc participé activement à la rédaction des statuts qui devaient consacrer l'existence d'un SNES nouveau. Tu avais compris que la clé de toute évolution pour le SNES comme pour les enseignants rassemblés dans la FEN serait dans la réalité la formation de tous les maîtres.

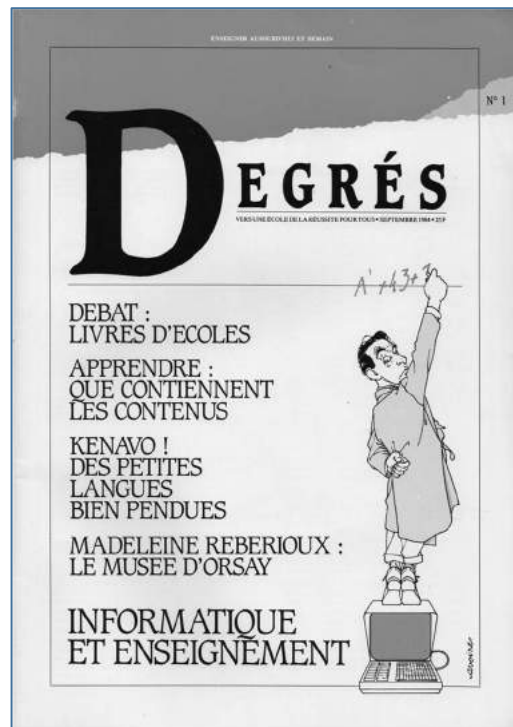
Mais déjà le SNES nouveau, classique, moderne et technique avait à faire face à de nouvelles échéances.

Un libéralisme qui se voulait avancé commençait de proposer la déstabilisation du service public, la transformation en statut privé de la situation des enseignants, alors qu'à gauche, des représentants venaient dans les assises que nous organisions pour essayer de nous faire partager la mort du second degré, quand nous essayions avec le SNES d'esquisser l'ébauche de celui qui correspondait aux exigences de la fin du siècle. Tu as pris part dans cette bataille d'idées qui traversait nos congrès une part importante, répliquant ici, proposant là, ne cédant jamais sur l'essentiel.

C'est alors que tu nous a fait partager ta conviction que le SNES ne pouvait poursuivre dans la voie nouvelle qu'il s'était tracée qu'à plu-

sieurs conditions : d'abord affirmer son indépendance de syndicat ; évidemment faire face aux politiques mises en œuvre et qui agressaient dans leurs intérêts voire leurs conditions de vie et de travail, les enseignants que nous représentions, mais aussi à l'égard des organisations politiques dans lesquelles la majorité de ceux-là plaçaient leurs espérances ; ensuite il fallait doter le syndicat d'un moyen d'information à la mesure de nos batailles. Ce fut une des tâches auxquelles tu accordais le plus d'intérêt.

Ainsi prenait naissance cette *US* hebdomadaire, ces bulletins de secrétaire de S1 et que le besoin se faisait sentir d'une revue qui vient enfin de naître et que nous appelons *Degrés*.



Enfin il fallait ajuster nos propres statuts pour permettre une meilleure participation à ceux qui dans les départements, nos S2, voyaient s'accroître leurs tâches et multiplier leurs responsabilités. Mais pour toi ces aménagements n'avaient de sens qu'appuyés par une politique de formation des militants dont tu avais compris l'importance.

Ainsi a pris naissance sur le terrain, dans la bataille quotidienne, l'affirmation de la nécessité d'un grand syndicat du second degré. Tu t'en es fait le protagoniste, particulièrement exposé.

C'est alors que tu as montré et affirmé qu'il n'y aurait de FEN forte qu'appuyée sur ses syndicats nationaux et la prise en compte de leurs revendications. Nos débats dans la FEN furent vifs et tu y as mis tous tes talents.



Pour toi, l'affirmation d'un grand syndicat du second degré répondait à l'exigence fondamentale de l'outil qu'il fallait construire pour réaliser dans les plus brefs délais la démocratisation de l'enseignement et développer sa qualité. C'est pourquoi en allant jusqu'au bout des exigences du nouveau SNES né en 1967, tu avais le souci d'un syndicat qui devait rassembler : rassembler ceux que des divisions institutionnelles maintenaient séparés, ceux qui s'engageaient dans cette voie à partir d'expériences diverses ou des méthodes pédagogiques différentes.

Tu as cherché à convaincre ; tu as respecté la démocratie que nous nous étions donnée et si certains d'entre nous sont partis récemment, sous l'injonction d'une petite organisation politique c'est que – les débats de cette organisation en font foi – ayant tout fait au SNES pour se faire exclure, ils ont finalement désespéré de l'être.

Les trois années qui viennent de s'écouler où, après André Drubay et Etienne Camy-Peyret, tu as eu à exercer les responsabilités de secrétaire général, ont pour nous tous accéléré le temps. Plus encore d'indépendance syndicale, la prise en compte des revendications, même lorsqu'elles peuvent paraître incompatibles ou contrariés par des choix politiques contestables, la nécessité de ne céder rien, ni sur le terrain de la démocratie ni sur celui de la qualité, l'affirmation de l'unité autour de ces exigences fondamentales et donc d'un redressement à partir des revendications les plus urgentes, restent nos exigences communes. Tu viens de le rappeler en présentant ton rapport. La FEN tout entière est menacée par ceux-là mêmes dont elle n'avait pas vu venir le coup et qui désormais déclarent ouvertement qu'ils veulent la détruire, qu'ils veulent nous détruire. Au contraire, au cours de cette année difficile pour tous, chacun peut témoigner que tu as largement contribué à rechercher les moyens d'arriver à ces convergences où chacun ne se renie pas, mais où tous avancent à partir de positions communes et d'action décidées en commun.

Ce sont ces actions autour de propositions de redressement que nous avons à réussir dans les jours et mois à venir, nous efforçant d'entraîner le plus de monde possible dans une intervention suffisamment efficace. Ainsi face à la volonté de ceux qui veulent nous détruire, nous continuerons d'opposer ce qui a été ta volonté profonde au cours de ces années de combat : la volonté de construire. Pour cela Gérard, nous te disons merci ■





Le S3 de Paris à la manifestation du 24 mai 1968 à Paris.

sous la banderole : M. Brénéol, F. Blanchard, G. Alaphilippe, A. Drubay, C. Vidal, J. Mativet



Le tome II de l'Histoire du SNES 1967-1973 est toujours disponible au prix de 20€ (frais de port compris) : chèque à l'ordre de l'IRHSES

#### ADHEREZ à l'IRHSES

Cotisation individuelle :	20€	, de soutien :	45€
Association/syndicat :	60€		150€
SNES-S1 :	20€		45€
SNES-S2, SD FSU :	40€		80€
SNES-S3 :	125€		225€

chèque à envoyer avec coordonnées à IRHSES,  
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Visitez le site internet de l'Institut

[www.irhses.snes.edu](http://www.irhses.snes.edu)



#### Le tome 9 vient de sortir

en souscription aux Editions de l'Atelier  
bulletin à recopier

[biosoc.univ-paris1.fr/](http://biosoc.univ-paris1.fr/)



A commander à l'IRHSES

8€ le volume + 2€ de frais de port

franco de port pour 10 ex.au minimum